

Remise de l'habit de l'Ordre de Saint-Gabriel – Benelux à Manneken-Pis

29 septembre 2026 – Bruxelles

Le 29 septembre dernier, l'Ordre de Saint-Gabriel Benelux a remis l'habit de l'Ordre à Manneken-Pis. La cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'hôtel de ville de Bruxelles.

Les membres de l'Ordre ont été accueillis par Madame Clémentine BUGGENHOUT, Echevine de l'Etat Civil, des Affaires Citoyennes, des Seniors, des Technologies de l'Information et de la Communication, du Parc automobile et des Achats et Facilities, représentant la Ville de Bruxelles, ainsi que par Monsieur Marc GEUBEL, Président de l'Ordre des amis de Manneken-Pis.

Notons également la présence de Monsieur Geoffreoy COOMANS de BRACHENE, Député de la Région de Bruxelles-Capitale.

Après la remise du costume, les invités se sont rendus vers la célèbre statue, accompagnée de la fanfare du Meyboom, où le nouveau costume a été dévoilé.

Celui-ci rejoindra la garde-robe composée de plus de 1.200 costumes.

L'Ordre de Saint-Gabriel a été créé en 2010 à l'initiative de consuls honoraires accrédités en Europe afin de répondre au besoin des corps consulaires de disposer d'un organisme caritatif européen fédérateur.

Ordre laïc de chevalerie, calqué sur les ordres médiévaux, mais ayant les mêmes objectifs caritatifs que leurs illustres prédécesseurs, son objectif est de promouvoir la paix et le développement dans le monde par l'action diplomatique, consulaire, humanitaire, sociale, caritative et culturelle.

Il se compose non seulement de diplomates et de consuls honoraires, mais aussi, de représentants de la société civile tels que des professeurs d'Universités, des artistes ou de hauts fonctionnaires actifs dans des actions caritatives.

Son nom vient de l'Archange Gabriel, le patron des Diplomates, dont la fête est célébrée le 29 septembre. Le choix de la date de remise du costume n'était donc pas anodin !

L'Ordre de Saint-Gabriel est organisé en Chapitres nationaux qui traitent les questions relatives au fonctionnement de leur structure dans leur pays.

Pour le Benelux, c'est l'Association Caritative des Diplomates et Consuls, ASBL dont le siège est établi à Bruxelles, qui agit, en toute indépendance, afin d'axer ses actions de charité prioritairement en faveur de projets sur ce territoire.

Depuis plus de 15 ans, ce sont plus de 50.000 € qui ont été versés à une vingtaine d'associations dont la Croix rouge de Belgique, la fondation Prince Alexandre de Belgique, la fondation Prince Laurent, Zeepreventorium ou encore la fondation CHU Saint-Pierre.

Ces fonds ont été collectés dans le cadre de soirées organisées à Bruxelles mais également dans d'autres villes en Belgique et au G-D de Luxembourg.

Informations :

Association Caritative des Diplomates et Consuls
(Ordre de Saint-Gabriel – Benelux)
Place Louis Morichar 7

1060 BRUXELLES

magisterbelgique@gmail.com



Manneken-Pis paré du costume de l'Ordre de Saint-Gabriel.



Le diplôme de remise du costume.